savoie mag

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SAVOIE # 34 - AVRIL 2009

Dossier

COUP DE POUCE aux modes de garde !

Mémoires

LE CHÂTEAU, LA SAVOIE dix siècles d'histoire

À la une

TROPHÉES DE SAVOIE les lauréats 2009

SAVOIE
CONSEIL GENERAL
www.cg73.fr

16 – 21 janvier 2009 : la Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc se poursuit en Savoie avec notamment quatre étapes en Haute-Maurienne dans des conditions de neige idéales. C'est le tchèque Radek Harvda qui l'emporte cette année avec 18 minutes d'avance. Le 1er français, Jean-Philippe Pontier finit à la 6e place. Le rendez-vous est pris pour 2010 : du 10 au 20 janvier...

2 – 15 février 2009 : Val d'Isère accueille les championnats du monde FIS de ski alpin. L'occasion pour plus de 7 000 collégiens de Savoie de participer à cette grande fête du sport, à l'invitation du Conseil général, et d'assister notamment à la belle 2e place de Marie Marchand Arvier au super géant.

21 février – 1er mars : la 46e édition du Salon International de l'Agriculture a connu un record d'affluence auquel n'a pas échappé le stand des pays de Savoie ! Les très nombreux visiteurs ont pu y savourer les meilleurs produits de l'agriculture locale.

26 mars 2009 : licencié à Chambéry Cyclisme Formation, Morgan Kneisky, décroche la médaille d'or dans l'épreuve du scratch aux championnats du monde de cyclisme sur piste à Pruszkow, en Pologne.

14 mars 2009 : en finissant à la 3e place du slalom d'Are (Suède), Jean-Baptiste Grange remporte le globe de cristal de la discipline, désignant le vainqueur de la coupe du monde 2009 de slalom. A ses côtés sur le podium, un autre savoyard, Julien Lizeroux, double médaillé d'argent des championnats du monde de Val d'Isère (combiné et slalom), prend la 2e place du slalom et la 3e place de la coupe du monde de slalom. Du jamais vu !

20 mars 2009 : l'Assemblée des Pays de Savoie, réunie à l'Hôtel du Département à Chambéry, a salué la sélection d'Annecy pour la candidature aux Jeux Olympiques d'hiver 2018 et a voté son budget 2009. 15 millions d'euros seront consacrés à des actions communes aux conseils généraux de Savoie et Haute-Savoie. Parmi les événements au programme : la célébration du 150e anniversaire du rattachement des deux départements à la France en 2010.

ÉDITORIAL

Gérer la crise, anticiper la reprise !

Le premier trimestre de cette année 2009 nous a montré une Savoie qui entreprend et qui gagne, des Savoyards audacieux qui ont su forcer la chance pour accéder à de belles réussites et susciter l'engouement populaire. Des championnats du monde de ski alpin à Val d'Isère aux Trophées de Savoie en passant par les performances de nos sportifs, skieurs, cyclistes ou handballeurs, notre département témoigne d'une volonté et d'une dynamique dans lesquelles s'inscrivent aussi nos voisins haut-savoyards avec la récente sélection d'Annecy pour représenter la France parmi les villes candidates à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018.

Cette succession d'événements ne nous fait cependant pas oublier qu'au quotidien de nombreux Savoyards, et notamment les plus fragiles d'entre eux, sont inquiets, confrontés aux effets de la crise financière et économique. Il est de notre devoir et de notre responsabilité de mobiliser nos moyens prioritairement pour en minimiser autant que possible les impacts sur les foyers et notre économie. Dans ce contexte, une exigence de solidarité et d'efficacité s'impose à nos politiques et à nos choix budgétaires. C'est guidé par ce double impératif que le Conseil général, pilote de l'insertion au niveau départemental, mettra en place, à partir du 1er juin prochain, le Revenu de Solidarité Active (RSA) dont devraient bénéficier plus de 10 000 Savoyards. S'agissant de la relance de notre économie, le versement anticipé par l'Etat de la dotation 2010 de compensation de la TVA nous permet d'alimenter un fonds conjoncturel réservé aux investissements qui soutiendront concrètement l'économie locale. Treize millions d'euros s'ajoutent ainsi à nos dispositifs d'aide habituels.

Si la rigueur budgétaire nous impose des choix, ce n'est jamais au détriment des investissements nécessaires au développement de la Savoie ou au bien-être des Savoyards. Le dossier de ce magazine, consacré aux modes de garde de la petite enfance, en témoigne. En 2009, le Conseil général met en place des financements spécifiques pour augmenter les capacités d'accueil actuelles et proposer de nouvelles solutions de garde qu'attendent légitimement beaucoup de parents.

Bonne lecture,

Hervé GAYMARD
Député
Président du Conseil général de la Savoie

SOMMAIRE 34

À LA UNE 04
• Trophées de Savoie : les lauréats 2009

ACTUALITÉS 06
• Toute l'information économique, sociale, sportive, touristique du département en bref.

DOSSIER 10
• Coup de pouce aux modes de garde !

GENS D'ICI 15
• Mode in Haute-Maurienne.

TERRITOIRES 16
• Territoire de Chambéry
• Territoire de Tarentaise-Vanoise
• Territoire du lac du Bourget et ses montagnes
• Territoire de Maurienne

MÉMOIRES 18
• Le château, la Savoie : dix siècles d'histoire.

TEMPS LIBRE 20
• L'agenda des idées de sorties : spectacles, manifestations sportives, événements culturels...

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **Hervé Gaymard**
COORDINATION **Anne-Sophie Megel**
RÉDACTION **Anne-Sophie Megel**
COUVERTURE : **Sylvie Friess**
CRÉDITS PHOTOS PAGES INTÉRIEURES : **TV and CO communication – Jean Ningre / Chambre d'agriculture - Damien Keller – Jean-Sébastien Faure – Sylvie Friess – Laurence Dion – Hobby One – Atelier Dujol Architecture – Label Image – Institut national de l'énergie solaire – Jean-François Gaultier – mon pépé – Jean-Paul Lozouet – OT de Séez – Fédération française de gymnastique – OT Ugine – BBD – OT La Chambre – Association Hautecouleurs.**
EN BRAILLE AUSSI : **Savoie Magazine est édité et diffusé gratuitement en braille et en cassette. Toute personne handicapée visuelle qui ne serait pas destinataire de cette parution peut en faire la demande à Savoie Magazine.**
CRÉATION : **Esprit Public** - RÉALISATION : **Bienvenue sur Mars**
COMMISSION PARITAIRE **en cours**
SITE INTERNET **www.cg73.fr**
ISSN **0991-3734** — DÉPÔT LÉGAL **2e trimestre 2009**
IMPRESSION **Groupe OPALE — ISTRA**
DIFFUSION **La Poste Square Paul Vidal, Chambéry**
TIRAGE **190 000 exemplaires**

TROPHÉES DE SAVOIE NOUVELLE FORMULE : les lauréats 2009 fêtés par plus de 3700 Savoyards !

Témoins d'une Savoie ingénieuse, généreuse, solidaire, talentueuse, pionnière et ambitieuse, les dix lauréats 2009 ont été mis à l'honneur à l'occasion d'une grande soirée de fête au Phare à Chambéry, le 6 mars dernier. Un lieu à la mesure de la reconnaissance que leur ont témoignée des milliers de Savoyards et de l'engouement populaire suscité par cette 5ème édition des Trophées de Savoie !

Placée sous le signe de l'émotion et du spectacle, la soirée de clôture organisée par le Conseil général en partenariat avec France Bleu Pays de Savoie, le Dauphiné Libéré et TV8 Mont-Blanc, a tenu toutes ses promesses ! Emmené par Alexis Olivier, journaliste de TV8 Mont-Blanc, elle a réuni environ 3 700 spectateurs. Bouquet final réussi avec au programme : la remise des dix trophées bien sûr, mais aussi l'ouverture par un chœur de 280 collégiens savoyards, un numéro de trampoline époustouflant proposé par les KID'S, la réalisation en fil rouge d'une fresque par le collectif d'artistes Artefakt et le concert de Julien Doré, doublement récompensé aux Victoires de la Musique 2009.

280 collégiens ont conquis les spectateurs avec un répertoire Gospel. Le projet était monté en partenariat entre le Conseil général et l'Inspection académique.

Le collectif savoyard Artefakt à l'œuvre : leur toile coupée en 10 morceaux a été remise à chacun des lauréats.

Après la cérémonie de remise des trophées, Julien Doré, valeur montante de la scène française, a clos la soirée.

Trophée agriculture et forêt : Coopérative laitière de Yenne

C'est à sa filière bio remarquable, développée depuis plus de 10 ans, que la coopérative doit son trophée. Respectueux de l'environnement, du consommateur et des producteurs, les outils qu'elle a mis en place depuis trois ans contribuent aussi au maintien de l'activité agricole sur ce territoire et à la préservation des paysages agricoles.

Trophée culture : Festival les Arts Jaillissants (Montsapey)

Du haut de ses 17 ans, il est l'un des plus anciens festivals de musique de Savoie. Organisé au cœur d'un petit village mauriennais de 50 habitants, sa programmation n'en est pas moins prestigieuse. Pari réussi pour Bernard et Jean-Marc Vuillermet, ses organisateurs.

Trophée développement durable : centre d'études techniques apicoles (CETA) de Savoie

Si la saveur et la qualité de nos miels de montagne n'ont pas leur pareil, c'est un peu grâce au CETA et à son action pour préserver l'abeille noire, une espèce locale menacée. Lieu ressources pour les apiculteurs, il participe aux côtés du CNRS et du Muséum d'histoire naturelle de Paris à un programme d'études européen sur les abeilles.

Trophée économie : Combe Savoie Emballage (La Rochette)

Fabriquer des emballages en bois et les livrer aux clients sous 24 heures. C'était l'ambition de Maurice Mollard quand à 50 ans, après une période de chômage, il a créé l'entreprise en 2005. Avec un chiffre d'affaires multiplié par deux et 14 salariés heureux malgré un travail exigeant, le défi est relevé ! Parmi les clés essentielles de la réussite : l'attention portée aux relations humaines et le respect de chacun.

Trophée initiative territoriale : Savoie Angels

Montée en puissance réussie pour l'association qui en deux ans seulement a mobilisé un réseau de 133 investisseurs de proximité au bénéfice d'entreprises savoyardes. Investissement en capital, conseil, coaching, ce trophée récompense le coup de pouce apporté au développement économique du département, notamment avec le fonds Allobroges Participation.

Trophée jeunesse : Hip Hop Fugitifs (Aix-les-Bains)

Du rap pour faire évoluer les mentalités et le regard porté sur le handicap ! Les trois chanteurs du groupe, handicapés moteurs, portent le message à travers les titres de leur album « Hors compétition », auto produit sur leurs fonds. Après un passage sur France 2 à l'occasion du dernier Téléthon, ils préparent une journée art et handicap en partenariat avec Aix-les-Bains.

Trophée recherche innovation : Solaref SAS (Le Bourget-du-Lac)

L'énergie solaire utilisée pour créer du froid, c'est possible ! Le procédé mis au point par Olivier Dervaux, créateur de Solaref en témoigne. Son réfrigérateur totalement autonome et respectueux de l'environnement offre de nouvelles perspectives pour les sites isolés et les pays en développement (conservation des médicaments, des vaccins, etc.).

Trophée solidarité : association des directeurs d'établissements de personnes âgées de la Savoie

Composée d'une trentaine de directeurs, elle est à l'initiative de nombreuses actions, rencontres et animations qui contribuent au mieux-être des personnes âgées en établissement. Autour des maître-mots d'entraide, de solidarité et de qualité de vie, elle s'attache à faire de la Savoie un département pilote dans la prise en charge des personnes âgées.

Trophée sport : comité départemental handisport

Rendre accessible le plus grand nombre de disciplines sportives dans des conditions de pratique satisfaisantes pour tous : c'est l'ambition de l'équipe du comité ! Ce trophée l'encourage dans son action, notamment pour accompagner les clubs et structures valides dans leur démarche d'intégration du public en situation de handicap.

Trophée tourisme : Moutainboard école française (Valmeinier)

Une planche à roues pour retrouver l'été les sensations de glisse que procure l'hiver le surf : le challenge de Jérôme Popp était audacieux ! Avec 5 000 initiés en cinq ans, il est en passe d'être relevé... La discipline, susceptible d'attirer une nouvelle clientèle à la montagne l'été, fait des émules. Trois écoles sont déjà ouvertes (Valmeinier, Valloire et Le Corbier) et de nombreuses planches sont vendues par Internet.

Pour revivre la soirée en images **www.tropheesdesavoie.com**

CULTURE

Dans les coulisses des ESTIVALES DU CHÂTEAU 2009

Dans moins de deux mois, la cour d'honneur du Château des Ducs de Savoie aura revêtu ses habits de scène. Dans ce décor d'exception, le Conseil général vous propose, comme chaque été depuis sept ans, d'assister gratuitement à une vingtaine de spectacles. En avant-première, Savoie Mag vous dévoile les principales têtes d'affiche de cette prochaine édition.

En 2008, vous avez été près de 45 500 spectateurs. Un record d'affluence pour le festival ! Nul doute que cette année encore vous serez au rendez-vous avec des artistes de renom qui à leur tour inscriront leur nom à l'histoire des Estivales du château. Musique, danse ou théâtre, toutes les disciplines artistiques sont à nouveau réunies pour vous offrir un programme où chacun trouvera spectacle à son goût et à ses envies du moment ! Parmi les grands noms qui illumineront la scène : le Béjart Ballet, la Compagnie Pietragalla avec son spectacle « Marco Polo », Mademoiselle K, groupe français de pop rock , Richard Galliano pour les amateurs de jazz, ou Minimo Garay côté musique du monde. Début des festivités le 19 juin prochain ! D'ici là, le traditionnel hors-série culture de Savoie Mag, dans votre boîte aux lettres début juin, vous livrera toutes les dates des spectacles des Estivales 2009.

Le programme des estivales sur www.cg73.fr et www.savoieactu.fr

BOURSE AUX ÉTUDIANTS

La campagne pour L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2009/2010 est lancée

Besoin d'un coup de pouce pour financer vos études supérieures ? Le Conseil général vous propose des aides annuelles d'un montant de 400 euros ou 730 euros. Retour impératif des dossiers avant le 15 octobre prochain.

Chaque année, près de 800 jeunes Savoyards bénéficient de ce dispositif, soumis à conditions de ressources et destiné à alléger le coût des études supérieures. Pour la prochaine rentrée universitaire, les étudiants dont la famille réside en Savoie pourront y prétendre s'ils répondent aux deux critères suivants : être né(e) après le 1er janvier 1983 et ne pas recevoir d'autre bourse (CROUS, Etat, Région ou établissement scolaire). Pour connaître le barème, calculer le montant de l'aide financière ou télécharger le dossier de demande, n'hésitez pas à vous connecter à l'adresse Internet suivante : **www.cg73.fr/bdaes. Vous pouvez également retirer le dossier sous sa forme papier à la direction de l'éducation, des sports et de la jeunesse du Conseil général ou vous renseigner par téléphone au 04 79 70 63 05. Les décisions d'attribution seront prises en fin d'année 2009.**

SANTÉ PUBLIQUE

ROUGEOLE : objectif vaccination !

En pleine semaine européenne de la vaccination (20-26 avril 2009) consacrée cette année en France à la rougeole, Savoie Mag fait campagne ! En charge de la santé des enfants de 0 à 6 ans, le Conseil général tient à rappeler que la vaccination reste indispensable. D'autant plus qu'en Savoie, on dénombre 50 cas par million d'habitants contre 9,2 cas seulement au niveau national... Une vérification s'impose dans vos carnets de santé.

Si le continent américain a réussi à éradiquer la maladie, ce n'est pas encore le cas en Europe. Cet objectif lui est cependant assigné par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à l'horizon 2010. Une élimination possible à condition que la couverture vaccinale atteigne les 95 % de la population. En attendant, le virus de la rougeole continue à circuler notamment en Allemagne, au Royaume-Uni, en Suisse et en Italie, deux foyers limitrophes des Savoie. L'enjeu de santé publique est important car cette maladie virale extrêmement contagieuse, souvent considérée comme bénigne, peut avoir des conséquences dramatiques, notamment chez les enfants de moins de cinq ans : cécités, infections respiratoires, encéphalites, séquelles neurologiques voire décès.

Comment reconnaître la maladie ?

La rougeole débute habituellement par une forte fièvre souvent accompagnée par la toux, le nez qui coule et les yeux rouges. L'éruption cutanée suit. Elle se caractérise par des petites plaques rouges qui évoluent en plaques plus larges d'abord sur le visage et le haut du cou puis s'étendent ensuite sur tout le corps. Les démangeaisons sont rares. Il n'existe pas de traitement curatif spécifique. Les médicaments prescrits soulagent les symptômes associés et traitent la surinfection bactérienne.

Un vaccin efficace

C'est le meilleur moyen de ne pas attraper la rougeole et donc d'en éviter les complications ! Ce vaccin est souvent associé à ceux contre les oreillons et la rubéole. Le calendrier vaccinal préconise deux injections : une première à 12 mois et une seconde entre 13 et 24 mois. Pour les enfants de plus de 24 mois (et jusqu'à 17 ans) qui n'ont pas été vaccinés et qui n'ont pas eu la rougeole, on peut rattraper facilement la vaccination en administrant deux doses de vaccin à au moins un mois d'intervalle ou uniquement une deuxième dose s'il y a déjà eu une injection. Entre 17 et 28 ans, une seule dose de vaccin suffit pour assurer l'immunité. En 35 ans, la vaccination contre la rougeole en France aurait ainsi permis d'éviter 11 516 décès, 16 808 encéphalites et 5 072 séquelles neurologiques.

TÉMOIGNAGE

DOCTEUR NATHALIE BONHOMME, médecin des actions préventives de santé au service de Protection Maternelle et Infantile.

Au niveau mondial, la rougeole reste une cause de mortalité infantile importante, évitable par la vaccination. Il est important de faire largement passer le message que la rougeole n'est donc pas forcément bénigne et que le vaccin est efficace. Il ne comporte que quelques rares contre-indications (grossesse, baisse de l'immunité...) et quelques effets secondaires (fièvre 7 à 10 jours après le vaccin,...). Nos médecins de PMI qui voient chaque année plus de 11 250 enfants en consultations de nourrissons, le proposent systématiquement aux familles (vaccin triple contre la rougeole, la rubéole et les oreillons) comme l'ensemble des vaccins du calendrier vaccinal de l'enfant. Et même après la petite enfance, il n'est pas trop tard. Si le vaccin contre la rougeole n'est pas obligatoire, il est indispensable ! La vaccination est un acte civique : se protéger soi – et ses enfants – c'est aussi protéger les autres en bloquant la circulation du virus...

Où se faire vacciner en Savoie ?

- Chez votre médecin traitant ou votre pédiatre.
- À l'Espace de santé publique au centre hospitalier de Chambéry (pavillon Sainte-Hélène). Vaccinations gratuites sur rendez-vous au 04 79 96 51 31.
- Dans les consultations de nourrissons (0 – 6 ans) du service départemental de protection maternelle et infantile organisées sur 47 sites répartis sur tout le territoire.

Pour connaître le lieu de consultation de PMI le plus proche de votre domicile :
www.cg73.fr – 04 79 60 29 03

EUROPE

OUVERTURE du « Centre Europe Direct »

À l'automne dernier, le Conseil général a candidaté auprès de l'Union européenne pour l'ouverture en Savoie d'un « Centre Europe Direct ». Objectif : proposer aux citoyens savoyards un lieu d'information sur l'Europe, son fonctionnement, ses politiques et son actualité. Un dossier rondement mené puisque ce relais d'information officiel de la Communauté européenne vient d'ouvrir ses portes en plein cœur de Chambéry.

Une question sur l'Union Européenne ? Un projet à monter ? De la documentation à consulter ? Vous avez désormais à votre disposition, en Savoie, un guichet d'information qui fait office d'intermédiaire entre l'Union et ses citoyens au niveau local. Jugée parfois lointaine et bureaucratique, l'Europe vient désormais à vous ! Le « Centre Europe Direct » a ainsi pour principales missions de diffuser des informations générales, de répondre aux questionnements locaux spécifiques, d'encourager le débat régional sur l'Union Européenne et ses politiques et d'offrir au public la possibilité d'un retour d'information aux institutions européennes sous forme de questions, d'avis et de suggestions. A quelques semaines des élections européennes (programmées le 7 juin prochain), ce point d'entrée rend l'Europe plus accessible et plus concrète. Le « Centre Europe Direct » des Alpes vous accueille du mardi au samedi dans ses locaux partagés avec l'office du tourisme de Chambéry, boulevard de la Colonne.

« Centre Europe Direct » 24 boulevard de la Colonne – 73 000 Chambéry
Contact : 04 79 85 69 70.

TRANSPORT SCOLAIRE

C'est le moment DE S'INSCRIRE

Si votre enfant emprunte les transports scolaires à la prochaine rentrée de septembre, ne tardez pas : les formulaires d'inscription sont déjà disponibles. Ils doivent être retournés au plus vite et impérativement avant le 15 juin prochain.

En fonction de l'itinéraire de transport utilisé et de la nature de votre demande (première demande ou réinscription) vos interlocuteurs ne sont pas tout à fait les mêmes. Voici les démarches à suivre.

• Le retrait des formulaires s'effectue :
- à la mairie de votre domicile pour une première inscription,

- dans l'établissement scolaire de votre enfant lorsqu'il s'agit d'une réinscription dans le même établissement.

• Le dossier complet (formulaire et pièces justificatives) doit être retourné :
- à la mairie de votre domicile si votre enfant doit emprunter un circuit réservé aux scolaires,

- directement à la Direction des transports scolaires du Conseil général s'il emprunte une ligne de transport régulière, le train ou son véhicule personnel.

En cas de doute, référez-vous aux instructions figurant au dos du formulaire.

• Les cartes de transport seront disponibles à partir du 25 août 2009. Il faut les retirer :

- auprès de l'autorité organisatrice, c'est-à-dire la plupart du temps la structure intercommunale qui assure, pour le compte du Conseil général, l'organisation locale du transport scolaire, si votre enfant emprunte un circuit spécial scolaire,

- directement auprès du transporteur lorsqu'il utilise une ligne régulière.

Le transport scolaire en quelques chiffres :

- **25 000 élèves concernés,** des enfants de maternelle aux lycéens en passant par les apprentis,
- **un budget annuel de 22,7 millions d'euros** pour le Conseil général,
- **un coût moyen de 860 euros** par an et par élève transporté,
- **500 circuits spéciaux** dédiés au transport scolaire,
- **21 autorités** organisatrices,
- **une centaine de transporteurs** mobilisée.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

ACCÉDEZ À INTERNET par satellite !

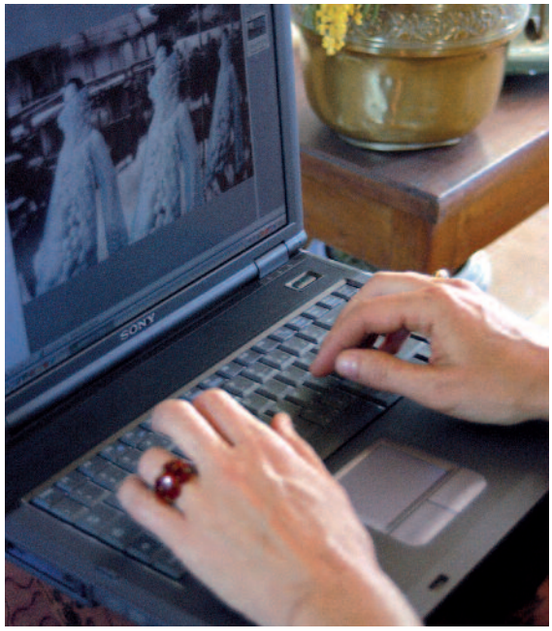

Vous rêvez de haut-débit pour naviguer plus facilement sur Internet mais le secteur géographique dans lequel vous habitez n'est pas couvert par l'ADSL ? Tout n'est pas perdu... La technologie satellite vient à votre secours et le Conseil général vous propose une aide financière pour vous équiper.

Mise en place en janvier dernier, c'est une des mesures du plan numérique départemental pour favoriser l'accès de tous les Savoyards au haut-débit. Compte tenu des contraintes de relief et d'éloignement des réseaux existants, quelques zones ne bénéficient en effet pas de la couverture ADSL. Le Conseil général a décidé de donner un coup de pouce aux usagers concernés en participant aux frais d'installation et d'achat du kit Internet satellite. L'aide départementale est plafonnée à 300 euros, soit environ 50% du coût d'un tel équipement, les offres standard du marché étant aujourd'hui de l'ordre de 400 euros TTC pour le kit et de 200 euros TTC pour l'installation par un antenniste. Elle s'adresse à la fois aux particuliers, aux entreprises, aux collectivités et aux établissements publics. Parmi les pièces qui vous seront demandées pour en bénéficier : une facture acquittée attestant l'achat du kit Internet satellite ainsi que la copie de l'abonnement Internet par satellite que vous aurez souscrit. Ce dispositif concerne tous ceux qui s'équipent depuis le 26 janvier dernier et jusqu'au 31 décembre prochain. En cas d'évolution significative des offres du marché, ses modalités pourront être modifiées.
Pour plus de renseignements : 04 79 96 74 72

SOLIDARITÉS

Revenu de Solidarité Active (RSA) : DÉMARRAGE LE 1er JUIN

Le compte à rebours est lancé ! L'ensemble des partenaires concernés, en tête desquels figure le Conseil général, met la touche finale aux dernières modalités pratiques du dispositif qui remplacera dans quelques semaines le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation parent isolé (API). En Savoie, plus de 10 000 personnes devraient être concernées par le RSA.

Adopté au mois de novembre 2008 par le Parlement, le revenu de solidarité active est confié, pour sa mise en œuvre, aux Conseils généraux qui sont les pilotes de l'insertion à l'échelle des départements. La Savoie est en ordre de marche pour généraliser le nouveau dispositif avec un double objectif : lutter contre la pauvreté et inciter financièrement les personnes à reprendre une activité professionnelle. Il remplacera non seulement les minima sociaux, mais complètera aussi les ressources des personnes en activité dont les revenus sont faibles. Sous conditions de ressources, cela concerne à la fois les salariés et les travailleurs indépendants. Le versement de cette nouvelle allocation aux futurs bénéficiaires sera assuré par la Caisse d'allocations familiales (CAF) pour les personnes relevant du régime général et par la Mutualité sociale agricole (MSA) pour celles relevant du régime agricole. Son montant variera en fonction de la composition familiale et du niveau de ressources du ménage. Pour les personnes sans emploi ou celles dont les revenus mensuels d'activité sont inférieurs à 500 euros, une démarche d'insertion est obligatoire : tout retour au travail garantira désormais une augmentation de revenus ! Pour obtenir des informations précises sur vos éventuels nouveaux droits et entreprendre les démarches nécessaires, n'hésitez pas à questionner vos interlocuteurs habituels, à consulter les sites Internet **www.caf.fr, www.msa.fr, www.toutsurlersa.fr ou à téléphoner au 39 39.**

CE QU'IL FAUT RETENIR DU RSA

• Une personne qui n'a pas de revenu du travail continuera de toucher l'équivalent du RMI : c'est le RSA à taux plein.

• Une personne qui a de faibles revenus du travail bénéficiera également du RSA comme complément de revenu. L'allocation est dégressive au fur et à mesure que les revenus du travail augmentent.

COUP DE POUCE au

ux modes de garde !

Environ 25 000 petits Savoyards ont moins de six ans, dont plus de 10 000 moins de trois ans. Pour un peu moins de la moitié d'entre eux (45 %), ce sont les parents qui assurent leur garde tant qu'ils ne sont pas scolarisés ou hors temps scolaire. L'équation est donc simple : 55 % des parents ont recours à un mode de garde « externe », collectif (crèche, halte-garderie) ou individuel (assistante maternelle, garde à domicile, crèche familiale). Pas toujours facile pourtant à résoudre au quotidien !

Raisons financières, problèmes d'organisation, absence de places disponibles : 59 % des parents concernés disent rencontrer des difficultés pour la garde de leur enfant et 41 % ne pas pouvoir recourir à leur mode de garde « idéal ». Et les besoins des familles sont croissants car le taux de natalité a progressé de 6 % ces dix dernières années. Plus de 5 000 bébés sont ainsi nés en Savoie l'année dernière. A ces données chiffrées, tirées d'une étude de l'Observatoire de la famille, font écho les résultats de l'enquête conduite par le Conseil général auprès des élus du département après les dernières élections municipales : 70 % d'entre eux jugent ainsi insuffisante l'offre d'équipements et de services pour la garde d'enfants.
Un sujet d'insatisfaction partagée alors que les données nationales sur l'offre en mode de garde placent plutôt la Savoie parmi les départements bien dotés... Mais l'offre et la demande ne se rencontrent pas forcément. En cause : des modes de garde encore insuffisamment diversifiés pour s'adapter aux besoins de chacun et d'importantes disparités géographiques. C'est dans ce contexte que le Conseil général a décidé de mobiliser des moyens financiers pour intervenir de façon plus volontaire avec un double objectif : contribuer à l'augmentation des capacités d'accueil actuelles et améliorer l'information des parents sur l'offre disponible.
Pour y parvenir, un dispositif d'aide spécifique a été adopté par l'Assemblée départementale en début d'année, à l'occasion du vote du Budget Primitif. En 2009, 150 000 euros de crédits départementaux ont ainsi été réservés pour concrétiser ces engagements.

L'Observatoire de la famille qui réunit la Caisse d'Allocations Familiales, l'Union Départementale des associations familiales de la Savoie (UDAF) et le Conseil général, a réalisé une étude complète sur « L'accueil de la petite enfance en Savoie » il y a un peu plus d'un an. Objectifs : quantifier l'offre, repérer et analyser les besoins des familles. Pour en consulter tous les résultats, vous pouvez télécharger l'intégralité du document sur le site Internet : www.udaf73.asso.fr

Plus de places en accueil collectif

Environ 12% des parents qui ont recours à un mode de garde en dehors du cercle familial confient leur enfant à une structure d'accueil collectif. En proposant dix places pour 100 enfants, soit environ 1 850 places, la Savoie est considérée comme un département bien doté sur le plan national. Mais cette offre n'est pas également répartie sur l'ensemble du territoire. Certains secteurs proposent 15 places pour 100 enfants quand d'autres n'en comptent que trois... Ces disparités justifient que le Conseil général s'engage pour faciliter la création de nouvelles places et ainsi offrir aux parents des solutions près de chez eux

Des pionniers ont ouvert la voie !

Malgré l'absence de dispositif d'aide spécifique, clairement encadré par l'Assemblée départementale jusqu'à aujourd'hui, deux dossiers avaient déjà retenu l'attention du Conseil général et bénéficié de son soutien financier. La raison : leur caractère très innovant... Chronologiquement, c'est à Cognin que s'est concrétisé la première intervention du Département (80 000 euros) avec la crèche municipale de Corinthe ouverte en 2006. Sa particularité est d'accueillir à la fois des enfants malentendants ou de parents malentendants – huit des 24 places leur sont réservées – et des enfants non concernés par ce handicap. Elle est installée dans les locaux de l'institut national des jeunes sourds avec l'école maternelle duquel elle travaille. Autre décor, autre innovation : Bambilac, la crèche inter-entreprises de Savoie Technolac est la première de ce type en France. Depuis son ouverture fin 2007 elle est gérée par une association composée d'une quarantaine de chefs d'entreprises du site, y compris de très petites entreprises, qui paient une adhésion et contribuent au fonctionnement, proportionnellement aux besoins de leurs salariés. Ses maîtres-mots éducatifs : ouverture à l'international et autonomie ! L'accueil multilingue permet aux plus jeunes de découvrir d'autres cultures et répond également à la demande des familles des salariés étrangers du site.

OBJECTIF : 70 NOUVELLES PLACES PAR AN !

En complément du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil général met en place une aide au démarrage. Elle est destinée à accompagner les investissements nécessaires à la création de nouvelles places dans toutes les structures d'accueil prévues par la loi (crèches collectives et familiales, halte-garderies, jardins d'enfants, etc.) y compris les nouveaux établissements expérimentaux comme les micro-crèches. À la clé : 2 000 euros par place pour des structures traditionnelles et 1 000 euros par place pour les micro-crèches.

La crèche Bambilac.

INTERVIEW

ROZENN HARS,
vice-présidente du Conseil général déléguée à la vie sociale et aux actions humanitaires

Pourquoi le Conseil général s'engage-t-il en faveur de la petite enfance ?
D'abord, il faut préciser que le Conseil général n'est pas un nouveau venu dans le monde de la petite enfance. Nous sommes en effet en charge du suivi « santé » des 0 / 6 ans, du repérage et de la prise en charge des enfants en danger et, sur le sujet des modes de garde, de l'agrément des structures collectives et des assistants maternels. L'engagement nouveau que nous prenons aujourd'hui concerne autant les enfants que leur famille. Parce qu'elle peut être un frein professionnel, notamment pour les femmes, la question de la garde des enfants est à considérer comme un enjeu de développement socio-économique à part entière. Apporter des réponses, c'est aussi permettre aux parents de mieux concilier vie familiale et impératifs professionnels.

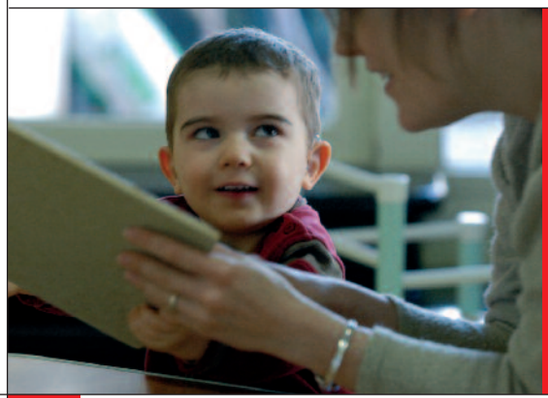

A chacun sa formule : petit lexique des modes de garde

La crèche collective : c'est une structure aménagée pour accueillir en journée et de façon régulière les enfants jusqu'à 4 ans. Elle est gérée par une collectivité locale, une association ou les parents (crèche parentale).

La halte-garderie : elle accueille occasionnellement les enfants de moins de 6 ans, permettant de répondre à des besoins ponctuels de courte durée.

L'établissement multi-accueil : il associe accueil régulier et occasionnel, accueil familial et collectif s'adaptant ainsi aux changements dans les contraintes des familles.

La micro-crèche : une solution en zone rurale

A Lanslebourg, en Haute-Maurienne, c'est une tout autre histoire qui a conduit à la création d'une structure d'accueil collectif encore inédite en Savoie : la micro-crèche. Une initiative que l'on doit à trois mamans volontaires confrontées au problème de garde de leur enfant. Sur ce secteur en effet, les parents ont peu de choix : peu d'assistantes maternelles et des places d'accueil collectif réquisitionnées pour les enfants des touristes. Plutôt que de subir, Nathalie, Estelle et Stéphanie ont donc décidé d'agir ! L'idée de la micro-crèche leur a été soufflée par l'équipe de protection Maternelle et infantile du Conseil général. Autorisée à titre expérimental, elle permet d'accueillir à l'année jusqu'à neuf enfants de 3 mois à 3 ans, avec des exigences d'encadrement moins contraignantes que dans les crèches habituelles. Un dispositif parfaitement adapté quand les besoins locaux ne justifient pas forcément l'ouverture de grosses structures. Convaincues par l'enthousiasme des mamans rassemblées en association, les mairies (Lanslebourg et Lanslevillard) la CAF et la MSA ont joué le jeu pour faire aboutir ce projet. Des démarches menées tambour battant avec les services du Conseil général puisque moins de quatre mois auront été nécessaires entre le montage du dossier et l'ouverture des Mini Pouss' en janvier dernier, dans un appartement mis à disposition et aménagé par la commune. Aujourd'hui, une quinzaine de famille a trouvé une nouvelle offre parfaitement adaptée à ses attentes, avec un accueil sur mesure, « comme à la maison », dans le respect du rythme de chaque enfant. Fortes de leur expérience, les trois mamans sont prêtes à exporter le dispositif et aider les communes voisines confrontées aux mêmes difficultés.

La micro-crèche de Lanslebourg-Mont-Cenis.

Assistant(e)s maternel(le)s : mode d'emploi

C'est le mode de garde plébiscité par les parents savoyards : environ 1/3 d'entre eux l'ont en effet choisi pour leur enfant. Mais, comme pour l'accueil collectif, si la capacité d'accueil est a priori plutôt satisfaisante, tous les territoires de Savoie ne sont pas logés à la même enseigne... À ce constat s'ajoute parfois un décalage entre les demandes des parents et l'offre proposée par les professionnelles. Afin d'optimiser l'offre d'accueil, le Conseil général mise à la fois sur les Relais Assistantes Maternelles et la formation.

Un point d'entrée : les Relais Assistantes Maternelles (RAM)

La Savoie en compte aujourd'hui 28 (voir liste p.14). « *C'est un peu le guichet unique pour se renseigner sur l'offre de modes garde sur un territoire donné et plus particulièrement sur l'accueil chez les assistantes maternelles* » explique Catherine Donjon, animatrice du RAM de La Motte Servolex. Les parents y trouvent les listes d'assistantes maternelles et leurs adresses, tous les conseils nécessaires pour que l'accueil des enfants se passe dans les meilleures conditions, ainsi que des réponses à leurs questionnements administratifs en tant qu'employeurs (contrat de travail, salaires, congés payés, etc.). Le nouveau dispositif de soutien

Repères

- **3 400** assistantes maternelles agréées
- environ **9 700** places d'accueil théoriques
- **28** Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Quels sont les besoins en Savoie ?
Notre département se positionne plutôt bien puisque la Savoie fait partie des 20 départements les mieux dotés au regard de l'offre de garde. Mais la croissance démographique et l'augmentation de la natalité exigent de ne pas s'arrêter là. Malgré des avancées significatives, des efforts restent à faire pour proposer une offre plus importante, mieux répartie sur l'ensemble de notre territoire, plus diversifiée et mieux adaptée aux besoins des familles. Une commission départementale, constituée en 2007 et placée sous la présidence du Conseil général et la vice-présidence de la Caisse d'Allocations Familiales, est chargée de mieux cerner les attentes.

Quelles actions le Conseil général entend-il développer pour répondre aux demandes des familles ?
La priorité est de développer l'offre pour que chaque Savoyard puisse avoir le choix du mode de garde, quel que soit l'endroit où il habite. Cela passe par la mobilisation d'aides financières pour la création ou l'extension des structures d'accueil collectif et la création de nouveaux relais d'assistantes maternelles pour mieux informer les parents. Les dispositifs sont désormais opérationnels. Plusieurs dossiers sont d'ailleurs actuellement en cours d'examen.

Le jardin d'enfants : c'est une formule d'accueil pour les 2 – 6 ans entre crèche et école maternelle.

L'assistant(e) maternel(le) : employé par les parents ou par l'intermédiaire d'une crèche familiale, il accueille à son domicile de 1 à 4 enfants.

La crèche familiale : l'accueil se fait au domicile des assistants maternels embauchés par la crèche qui organise des activités communes d'éveil dans ses locaux.

NB : Avant l'accueil des premiers enfants, toutes ces structures doivent être agréées par le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil général.

du Conseil général aux modes de garde prévoit une aide de 5 000 euros maximum pour leur création. Objectif : deux nouveaux RAM par an pour mailler tout le territoire, au plus près des parents et des assistantes maternelles. Car ces lieux sont aussi à leur disposition. Elles peuvent s'appuyer sur le RAM et y trouver une oreille attentive en cas de difficultés éducatives avec les enfants ou relationnelles avec les parents. En plus de ces contacts individuels, les RAM sont à l'initiative de temps collectifs d'animation auxquels sont conviées les assistantes maternelles avec les enfants qu'elles gardent, ou d'information et d'échange avec par exemple des conférences sur des thématiques liées à la petite enfance. « *Notre priorité, c'est le bien-être de l'enfant ! Qu'il s'agisse d'information, de médiation ou de conseil, les parents et les professionnelles doivent savoir qu'ils peuvent nous solliciter à tout moment de son parcours chez l'assistante maternelle* », conclut Catherine Donjon.

Devenir assistant(e) maternel(le)

Sans formation spécifique, pas d'accueil d'enfants possible ! Assistant maternel, c'est un vrai métier qui s'apprend. Obligatoire depuis 1992, la formation a été réformée et renforcée en 2005 : 120 heures, organisées en deux cycles, sont désormais imposées aux apprentis assistants maternels. Des gestes techniques comme le change, la toilette ou la préparation du biberon aux aspects juridiques de la profession en passant par la psychologie de l'enfant, le développement du

langage, l'aménagement du logement ou quelques bases d'anatomie, le programme est complet. En Savoie, la formation est directement assurée par le Conseil général. Trois équipes de formatrices, constituées d'infirmières puéricultrices et de psychologues, sont mobilisées. Elles interviennent sur Chambéry et Albertville. « *Pour 2009, nous avons prévu 448 journées de formation ! Cela représente 19 journées pour une formation complète. Nous devrions ainsi préparer environ 300 nouveaux assistants maternels cette année* », indique Marie-Madeleine Bouju, l'une des six formatrices. Le premier cycle de la formation précède obligatoirement l'accueil des enfants. Le second est en principe programmé dans l'année qui suit. A l'issue de cette seconde étape, les stagiaires doivent impérativement présenter le premier module du CAP petite enfance.

« *La professionnalisation du métier attire un public plus jeune. La formation donne aux assistants maternels toute la mesure de l'importance de leurs missions et de leurs responsabilités notamment éducatives. Ils sont vraiment devenus un maillon de la chaîne des professionnels de la petite enfance* », constate Sylvie d'Haene, formatrice.

Vous souhaitez devenir assistante maternelle ?
Renseignez-vous auprès des services de PMI du Conseil général présents dans les Territoires de Développement social et les CPAS. Ils organisent régulièrement des réunions d'information.

Les professionnels du Conseil général et de la CAF à votre service

Si vous attendez un enfant ou si votre enfant vient de naître, vous vous posez sans doute des questions sur le choix de son mode de garde. Pour vous informer, vous guider et vous conseiller, n'hésitez pas à prendre contact avec des professionnels.

• **LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) DU CONSEIL GÉNÉRAL :** ce service de santé publique de prévention peut aussi être sollicité sur les modes de garde. Ses puéricultrices sont disponibles près de chez vous. Leurs visites, prises en charge par le Département sont gratuites. Pour tout renseignement et pour prendre rendez-vous, il convient de contacter votre Territoire de Développement Social. Toutes les coordonnées sur www.cg73.fr

• **LES 28 RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :** Aiguebelle, Aime, Aix-les-Bains, Albens, Albertville, Barberaz, Beaufort, Bourg-Saint-Maurice, Chambéry, Chambéry-le-Haut, Chamoux-sur-Gelon, Cognin, Drumettaz Clarafond, Frontenex, Grésy-sur-Aix, Yenne, La Motte Servolex, Le Bourget-du-Lac, La Ravoire, La Rochette, Le Châtelard, Modane, Montmélian, Moûtiers, Saint-Alban-Leysse, Barby, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Pierre d'Albigny et Ugine.

• **LES SERVICES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :** ils vous renseigneront notamment sur les aides financières dont vous pouvez bénéficier pour la garde de votre enfant. + en ligne : www.savoie.caf.fr

• **WWW.MON-ENFANT.FR :** ce site Internet, créé à l'initiative de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, vous donne accès à une information personnalisée recensant les modes d'accueil existants sur un territoire donné (commune, agglomération, etc.). Le Conseil général travaille à sa mise en place avec la CAF de Savoie.

• **LA FÉDÉRATION NATIONALE DES PARTICULIERS EMPLOYEURS (WWW.FEPEM.FR) :** toutes les informations indispensables aux parents employeurs d'une assistante maternelle sont sur son site Internet. En complément, elle a mis en place un **une cellule téléphonique dédiée** "parent employeur d'assistants maternels" : **N° indigo 0825 07 64 64.**

« MODE IN » Haute-Maurienne !

Un atelier de créatrice de mode dans un village de montagne où l'artisanat local fleure plutôt bon le fromage et le bois... C'est inattendu. Encouragée et aidée par son mari, Sylvie Roche a pourtant tenté l'aventure, il y a plus de 20 ans déjà. Un pari osé loin du « Paris de la mode », à Lanslevillard en Haute-Maurienne.

Son métier, c'est d'abord un choix de vie. « *Je voulais vivre ici, au milieu de la nature, dans ces montagnes que je connais depuis que je suis enfant. Il fallait que je trouve une activité qui me le permette* », confie-t-elle. Balayée, l'image de la petite fille qui, dans son Ardèche natale, jouait à la couturière pour habiller ses poupées ! Le parcours n'était pas cousu de fil blanc... C'est à son frère, alors conseiller technique pour une grande marque de vêtements de sports de montagne, qu'elle doit ses débuts de styliste. A cette époque, elle coud un peu pour elle et les copains. Il lui demande de concevoir un ensemble de ski. Couleurs, lignes contemporaines et mariages des tissus constituent déjà sa marque de fabrique. Son style ne fait pas dans le conformisme ! Le modèle est retenu et commercialisé plusieurs saisons. L'année suivante, elle décide d'ouvrir sa propre boutique pour y vendre ses créations : six modèles de vêtements de sports d'hiver, très vite suivis par une collection d'été. Forcément de fil en aiguilles, la gamme de ses créations s'étoffe. « *Les personnes qui poussent la porte de ma boutique ne vivent pas tous en montagne ! Ils recherchent aussi des vêtements qu'ils pourront porter chez eux, en ville* » explique-t-elle. Elle a donc développé le prêt-à-porter et le bouche à oreilles lui assure une clientèle fidèle. Aujourd'hui, une quarantaine de modèles pour femmes, hommes et enfants se partage, au fil des saisons, les rayonnages de sa boutique, dans laquelle elle a aussi installé son atelier. Venue à la couture par un concours de circonstances, Sylvie Roche n'en est pas moins une professionnelle complète qui assure toute la palette des métiers de la mode : styliste, modéliste, ouvrière de coupe – aidée par son mari – , couturière et vendeuse. Avec comme maître-mots, à chaque étape de la vie du vêtement : qualité, originalité et confort. Huit « petites mains » (soit quatre personnes seulement !) assurent l'assemblage des quelques 1 000 pièces qu'elle produit chaque année. Dans son atelier coloré de tissus, pas de planches de croquis, ni de cahiers de tendances ou de piles de magazines de mode. L'inspiration est ailleurs... Dans les souvenirs de ses voyages sans doute et peut-être aussi tout simplement dans sa vie à la montagne, au cœur d'un environnement quotidien exceptionnel. « *Je crée avant tout des vêtements dans lesquels je me sens bien, confortables et originaux, que j'ai plaisir à porter au quotidien* » conclut-elle. Malgré les sollicitations, elle garde l'exclusivité de sa marque. Pour découvrir ses créations, conçues, coupées et fabriquées en France, rendez-vous en Haute-Maurienne ! À partir du 15 juin, dans sa toute nouvelle boutique... la dernière maison du village sur la route de Bessans.

TERRITOIRE DU LAC DU BOURGET ET SES MONTAGNES

Berges du Lac du Bourget : la nature reprend ses droits

C'est une vocation toute nouvelle que retrouvera à partir du mois de juin prochain le secteur des Séselets le long de la route départementale 1201... D'un axe de passage routier soumis à une circulation dense à un espace naturel au bord de l'eau dédié à la promenade : le changement s'annonce spectaculaire ! Entre les deux il y aura eu préalablement près d'une année de travaux conduits par le Conseil général et 11 millions d'euros investis.

Après les secteurs du Lido puis de Terre-Nue, la reconquête des berges du lac du Bourget passe par les Séselets sur les communes de Viviers-du-Lac et de Tresserve. Le chantier engagé à la fin de l'été dernier entre aujourd'hui dans son ultime ligne droite. La partie routière de l'opération est achevée depuis le début de l'année. Les automobilistes empruntent ainsi une nouvelle section de voirie, plus éloignée des berges et dont les voies sont séparées par un terre-plein central ce qui les oblige à réduire leur vitesse. Dans la même logique de sécurité renforcée, un carrefour giratoire a été réalisé au niveau du chemin du lac à Tresserve. Pour assurer le filtrage des eaux polluées de ruissellement de la route avant leur écoulement dans les eaux du lac, un lit à macrophytes a été réalisé. Côté lac, le paysage est métamorphosé : un cap paysager, gagné sur l'eau par remblai, abrite une roselière, deux pontons ont été installés et un chemin lacustre « à fleur d'eau » est en cours d'aménagement. Avis aux promeneurs, aux pêcheurs et aux cyclistes : tout sera opérationnel pour l'été ! La fin de ces aménagements marque aussi l'achèvement de la première tranche de reconquête des berges engagée en 2006 et qui aura nécessité la mobilisation de 25 millions d'euros de financements.

TERRITOIRE DE TARENTAISE-VANOISE

Moûtiers : un collège « comme neuf » pour 2012 !

La restructuration complète de l'établissement débutera en janvier 2010. Le projet, imaginé par l'atelier Dujol architecture, est désormais sur les rails. Au total, 12,4 millions d'euros seront investis par le Conseil général pour sa réalisation. Au terme du chantier, prévu pour la rentrée de septembre 2012, les élèves, leurs professeurs et l'équipe administrative auront à leur disposition des locaux entièrement refaits à neuf.

Construit en 1971, le collège Jean Rostand se refait une jeunesse pour passer le cap de ses 40 ans ! Au fil des années, de l'évolution des enseignements et des changements de normes, les locaux organisés en quatre bâtiments indépendants sont devenus moins fonctionnels. Pour redonner aux quelques 800 élèves et à leurs 64 professeurs des conditions optimales d'étude, le Conseil général a donc décidé de restructurer complètement leur univers scolaire. L'occasion aussi de mettre les locaux aux normes en vigueur, s'agissant notamment de la sécurité et de l'accès aux personnes handicapées. Près de trois années de travaux, dont près de deux ans sur le temps scolaire, seront nécessaires pour doter le collège de tous les attributs d'un établissement neuf. Aucun espace n'échappera à cette vaste opération : les salles de classe bien sûr, mais aussi l'internat qui accueille 80 élèves, le patio central et le hall d'entrée qui symboliseront le cœur du futur collège ou encore les parties administratives et les bureaux de la vie scolaire. Afin d'assurer la continuité du fonctionnement du collège, une quarantaine de préfabriqués seront installés, dès le début du chantier, sur le parking contigu à l'établissement. A l'initiative du Conseil général, une lettre d'information complète sera adressée en début de chantier à l'ensemble des parents d'élèves et du personnel de l'établissement.

TERRITOIRE DE CHAMBÉRY

Carrefour sécurisé pour les accès aux quartiers des Hauts de Chambéry, Chantermerle et Chambéry-le-Vieux

Le Conseil général a achevé au début du mois de mars dernier la réalisation d'un carrefour giratoire avenue Pierre Mendès-France (route départementale 991 A). Un itinéraire emprunté quotidiennement par de très nombreux automobilistes pour relier la Voie Rapide Urbaine aux quartiers des Hauts de Chambéry, de Chambéry-le-Vieux et de Chantemerle.

Engagés au mois de novembre dernier, les travaux ont mobilisé 620 000 euros, cofinancés par le Conseil général, la communauté d'agglomération Chambéry Métropole et la ville de Chambéry. Objectif : sécuriser le carrefour entre la route départementale qui accède au quartier des Hauts de Chambéry d'une part et les voies communales qui desservent les quartiers de Chantemerle et de Chambéry-le-Vieux d'autre part. La solution retenue est celle d'un giratoire qui permet aussi de préserver la fluidité du trafic, particulièrement dense aux heures de pointe le matin et en fin de journée. Dans l'emprise de ce nouvel aménagement, le Conseil général a également réalisé des bandes cyclables et des arrêts de bus.

Travaux dans les collèges

De gros travaux sont en cours aux collèges Louise de Savoie à Chambéry et Jean Mermoz à Barby. Il s'agit, pour le premier établissement, de réaménager l'intérieur des locaux avec notamment les pôles scientifiques, les salles d'enseignement artistique (musique et arts plastiques), les salles d'enseignement général. Le chantier se prolongera jusqu'en janvier 2010. A Barby, les travaux consistent en l'extension du centre de documentation et d'information (CDI). Les nouveaux aménagements seront livrés pour la fin de l'année scolaire. Ces opérations, conduites et financées par le Conseil général, sont aussi l'occasion d'une mise en conformité avec les normes « handicap » qui seront applicables dans les établissements scolaires en 2015. Au total, elles mobilisent près de 3,2 millions d'euros de crédits départementaux.

L'actuel CDI du collège de Barby

TERRITOIRE DE MAURIENNE

Le Conseil général expérimente le contrat à vocation sociale

Grâce à la mobilisation du Département, de la Commission locale d'insertion, de la Ville de Saint-Jean-de-Maurienne, de l'Etat, de l'association la Sasson et de bénéficiaires du RMI volontaires, les premiers contrats viennent d'être signés.

Au mois de novembre dernier, à l'occasion de la venue de Martin Hirsch, haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté et à la jeunesse, la Savoie se lançait officiellement dans l'expérimentation du contrat à vocation sociale. Un dispositif réservé aux personnes dont les difficultés sociales ou les problèmes de santé ne permettent pas d'accéder à un contrat de travail de droit commun ni même à un contrat aidé. Piloté par le Conseil général, il offre la possibilité d'une activité professionnelle n'excédant pas 10h hebdomadaires, garantit aux bénéficiaires le maintien de leur allocation ainsi qu'un accompagnement personnalisé (santé, suivi social) tout au long de leur activité. La Ville de Saint-Jean-de-Maurienne a largement contribué à sa mise en œuvre en proposant des missions ponctuelles ne nécessitant pas de qualification spécifique préalable.

LE CHÂTEAU, LA SAVOIE : dix siècles d'histoire

En à peine plus de deux mois, l'exposition « Le château, la Savoie : dix siècles d'histoire » présentée par le Conseil général dans la Chambre des comptes du château des ducs de Savoie, a déjà accueilli plus de 3000 visiteurs. Couronnant l'important chantier de rénovation intérieure de ce lieu, elle marque également la réouverture partielle du château au public par un accès libre à la Porterie.

L'exposition propose de parcourir l'histoire de la Savoie à travers celle si emblématique du château, en cheminant dans les deux salles de la Chambre des comptes, récemment restaurées par le Conseil général. Un nouvel espace parfaitement adapté à l'exposition. Dès l'entrée, le visiteur est ainsi guidé dans un cheminement historique, organisé autour de six thématiques. Chacune a son propre univers de couleurs et réserve de belles surprises.

Remontons le temps !

Au début de l'histoire, il y a le **château primitif** dont l'origine demeure mal connue et soulève de nombreuses questions pour les historiens. C'est sur la poype ou motte castrale initiale que s'appuient les habituelles hypothèses d'évolution. On en connaît davantage sur le **château moderne**, tout à la fois résidence princière et siège administratif. Même après le transfert de la capitale ducale de Chambéry à Turin en 1563, le château reste une grande résidence de cour et surtout, le siège administratif du duché de Savoie avec le Gouvernement de Savoie, la Chambre des comptes puis l'Intendance générale. Il est propriété de la **Maison de Savoie**, une des plus vieille dynastie d'Europe. Dès l'an Mil, elle constitue une principauté de part et d'autre des Alpes ce qui lui assure la maîtrise des grands cols. Son rôle dans

LA CHAMBRE DES COMPTES : LE NOUVEL ESPACE CULTUREL DÉPARTEMENTAL

Un an de travaux a été nécessaire pour rénover totalement la Chambre des comptes. La restauration, sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général de la Savoie et la maîtrise d'œuvre de Manuelle Véran-Héry, Architecte du Patrimoine, a allié la prise en compte du caractère patrimonial fort du lieu, et les aménagements contemporains nécessaires à la muséographie et à l'accueil du public. Les deux salles de la Chambre des comptes offrent désormais un espace culturel départemental d'environ 150 m² dédié aux expositions temporaires thématiques et aux animations culturelles. « Le château, la Savoie : dix siècles d'histoire » est la première exposition accueillie en ce nouveau lieu.

l'échiquier politique européen, entre France et Empire, est stratégique, servi par une diplomatie opportune et le subtil jeu des alliances matrimoniales. Au cœur de la gestion du domaine princier, la **Chambre des Comptes**. Créée au XIVe siècle, cette institution a constitué une mémoire de la société savoyarde de l'Ancien régime en laissant une masse considérable d'archives relatives notamment à tous les aspects de la gestion domaniale et dont certaines pièces sont présentées au fil de l'exposition. A la famille princière succède **la République**... Lors de la première Annexion de la Savoie à la France, dans le contexte de la Révolution française (1792-1815), le château des rois de Sardaigne devient château national et accueille le siège de l'administration républicaine puis impériale du nouveau département du Mont-Blanc. Après un second grand incendie en 1798, il est en partie rénové pour abriter le Conseil général et la Préfecture. Un appartement impérial est aménagé dans l'ancienne aile royale. Sous la Restauration sarde (1815-1860), il retrouve son statut de résidence royale et de siège du Gouvernement de Savoie. En 1860, lors de la seconde Annexion de la Savoie à la France, le château, propriété du Conseil général du nouveau département de la Savoie abrite également le siège de la Préfecture. Il est classé Monument historique en 1881. L'exposition ne pouvait passer sous silence **la Sainte-Chapelle, reliquaire du Saint-Suaire**, à laquelle elle consacre une de ses thématiques. On y découvre l'histoire de la nouvelle chapelle princière, édifiée entre 1408 et 1430 à la commande d'Amédée VIII, dans le style gothique flamboyant. Après son acquisition par la Maison de Savoie, la célèbre relique du Saint-Suaire, considérée comme le linceul du Christ, y est déposée de façon permanente à la fin du XVe siècle.

Des archives exceptionnelles à découvrir... dès 6 ans

Parchemins, manuscrits enluminés, dessins, plans et estampes : l'exposition présente de nombreuses pièces d'époque, issues principalement des fonds départementaux et prêtées pour certaines par les Archives de Turin. Cette documentation est complétée de vidéos et de deux maquettes remarquables. La première est un objet de collection présentant le château au début du XVIe siècle : « le château de Chambéry sous Emmanuel-Philibert (XVIe siècle) », maquette établie en 1928 par le Marquis de Bissy. La seconde, spécialement créée pour l'exposition, présente le château dans son état actuel. Une comparaison en 3D de son évolution architecturale ! Tout est mis en scène pour expliquer le lien entre la construction du château et l'histoire de la Savoie, y compris aux plus jeunes. Un livret spécial d'accompagnement leur est ainsi remis lors de la visite. Des activités ludiques et un parcours adapté et simplifié leur sont proposés. L'enfant retrouve, à chaque étape de l'exposition, son propre niveau de lecture signalé par un petit page comme compagnon de visite ! Pour ne pas faire de « jaloux », les grands visiteurs auront aussi bientôt leur livret souvenir reprenant les textes de l'exposition !

INFOS PRATIQUES

Jusqu'au 11 octobre 2009 :
- du mercredi au vendredi, de 13h30 à 18h ;
- les samedis et dimanches, de 10h30 à 18h ;
- en juillet-août, de 10h30 à 18h.

Entrée libre

Visites guidées, individuels, groupes et scolaires par les guides-conférenciers de la Ville d'art et d'histoire de Chambéry.
- Individuels et scolaires : 04 79 70 15 94
- Groupes adultes : 04 79 33 81 62

Pour les personnes à mobilité réduite, accès sur réservation au : 04 79 70 63 60

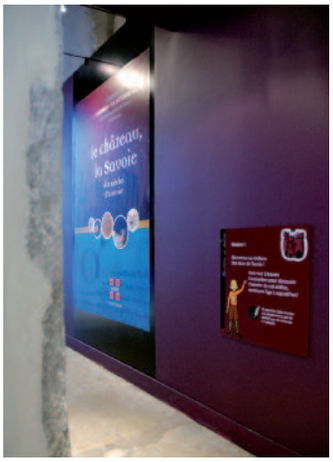

A NE PAS MANQUER

solar event

Pour sa deuxième édition, cette manifestation internationale déjà incontournable sur l'énergie solaire, organisée par l'Institut National de l'Énergie Solaire (INES) et soutenu par le Conseil général, vous propose, sur le technopole de Savoie Technolac, un programme très dense et très varié. Rencontres, compétitions et découvertes sur les technologies solaires au bord du lac du Bourget : chacun y trouvera son intérêt! Pour l'occasion, un site de 70 hectares fermé à la circulation automobile, pour le plus grand plaisir des promeneurs et cyclistes, accueillera les différentes animations et les exposants.

VENDREDI 26 JUIN

La journée inaugurale est consacrée aux débats et conférences sur la thématique du solaire, en présence d'experts, de professionnels et de responsables politiques.

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JUIN

Place aux animations grand public ! Le solaire fait son spectacle avec de nombreux temps forts ouverts à tous et gratuits.
Au programme, pour tous les curieux de technologies novatrices :

- une course de voitures solaires et un rallye de voitures électriques autour du lac ;
- un circuit de modèles réduits ;
- le coin des inventeurs pour découvrir d'étonnants projets ;
- la parade européenne des bateaux solaires sur le lac du Bourget ;
- la « place des exposants » où les professionnels présentent leurs matériels et prodiguent leurs conseils ;
- le « Village de l'habitat solaire », son hameau permanent et le projet de pavillon qui représentera la France au « Solar Decathlon » 2010 à Madrid ;
- le pavillon dédié à l'emploi et à la formation ainsi que le pavillon Nord / Sud pour la coopération internationale.

Pour débuter l'été, un week-end placé sous le signe du soleil... et de la découverte technologique !

Savoie Technolac, Le Bourget du Lac, du 26 au 28 juin
Renseignements : 04 79 26 55 90
www.solar-event.com

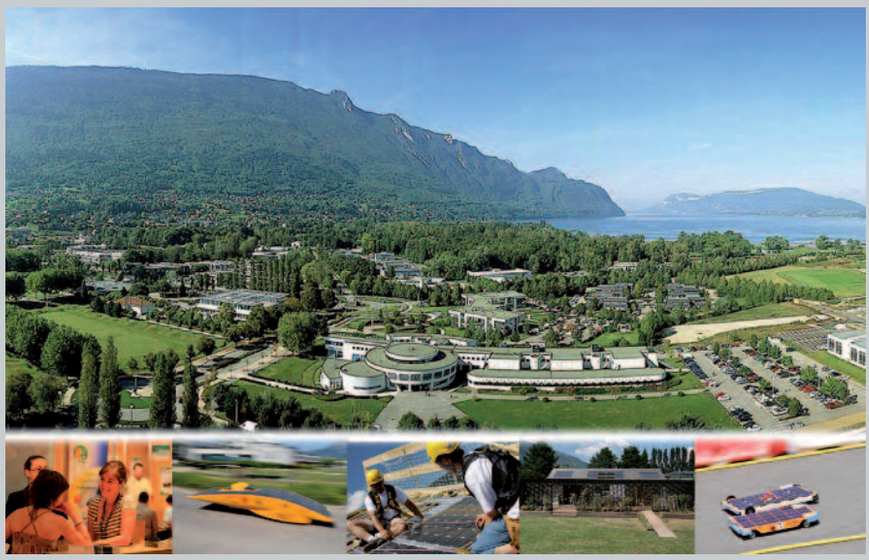

CONCOURS SOLAR INNOV'

Le Conseil général de la Savoie et son agence économique lancent à l'occasion du Solar Event un concours à la création d'entreprises innovantes de technologie solaire. A la clé : 150 000 euros de dotations et un coup de pouce au démarrage ! Il s'adresse aux étudiants, aux chercheurs et ingénieurs ainsi qu'aux porteurs de projets innovants désireux de créer ou de développer une entreprise. Deux catégories sont proposées : « Idées » pour les projets naissants et « Création – développement » pour ceux qui sont en phase pré-opérationnelle.
Les lauréats seront désignés en juin 2010.
Pour toute information complémentaire :
04 79 25 36 20 laurence.buly@savoie-entreprise.com
ou 04 79 25 36 15 nicolas.mouly@savoie-entreprise.com

SPECTACLES

LA FILEUSE DE RÊVE
Du rire et des chansons... antidotes magiques pour vaincre la peur du loup et des sorcières ! Sarah, conteuse et fileuse de rêves, invente de merveilleuses histoires qui permettent à son ami Blaise de rire de ses peurs. Cette comédie musicale, parfaitement adapté aux petits, mêle avec un égal bonheur comédie, acrobaties, jeux d'ombres, marionnettes et chansons.
Aix-les-Bains, théâtre du Casino Grand Cercle, le 5 mai à 19h30
Renseignements : 04 79 88 68 00
www.aixlesbains.com

LA PIÈCE DU BOUCHER
Emmenée par Cédric Marchal, la compagnie Priviet Théâtre vous embarque dans la vie truculente d'une fanfare de village dont les membres sont un rien déjantés ! Le spectacle commence par une déambulation en ville...
Suivez la troupe !
Moûtiers, salle de la Chaudanne le 5 mai à 20h30 et Albertville, salle du Val des Roses le 7 mai à 20h30
Renseignements : 04 79 10 44 80
billeterie@dometheatre.com
www.dometheatre.com

A CŒUR JOIE
La chorale dirigée par Patrice Rimet s'associe aux chorales d'Aiton et des Bauges pour présenter un concert de musiques et chants variés. Sur scène, environ 150 chanteurs !
Le Scarabée, Chambéry-le-Haut, le 16 mai à 20h30
Renseignements : 06 15 02 24 60

STROPHES D'ADOS
De l'opérette marseillaise au rap libanais, en passant par le soleil d'Egypte ou les mélodies de Vincent Scotto, vous allez découvrir l'univers riche et coloré de la chanson francophone du bassin méditerranéen revisité par de jeunes chanteurs du collège Jules Ferry (Chambéry) accompagnés par un ensemble à cordes et la Fanfare et Cetera, assemblant des élèves de l'APEJS et du Conservatoire Chambéry-Pays de Savoie.
Le Bourget-du-Lac - Espace la Traverse - Le 20 mai
Renseignements : 04 79 71 76 40
04 79 25 29 65
la-traverse@bourgetdulac.com

LES FOURBERIES DE SCAPIN
La célèbre comédie de Molière est revisitée par Omar Porras à grand renfort d'images spectaculaires issues de la Commedia dell'arte et de musiques astucieusement choisies.
Chambéry, Espace Malraux, le 26 mai 2009 à 20h30 et les 27 et 28 mai à 19h30
Renseignements : 04 79 85 83 30
contact@espacemalraux-chambery.fr
www.espacemalraux-chambery.fr

LE TOUR COMPLET DU CŒUR
Un spectacle de théâtre forain sous chapiteau plein de poésie et de vie ! Le Tour complet du coeur, c'est 37 pièces de Shakespeare : comédies, tragédies, tragicomédies, le tout joué par un seul homme !
Albertville, cité de Conflans
Du 26 au 29 mai et du 2 au 5 juin à 20h
Renseignements : 04 79 10 44 80
billeterie@dometheatre.com
www.dometheatre.com

LES FEUX DE LA RAMPE
Un répertoire éclectique et cinématographique, riche en couleurs et en rêves avec les mélodies cultes d'Ennio Morricone, Leonard Bernstein, Scott Joplin ou Malcolm Arnold interprétées par l'Orchestre des Pays de Savoie sous la direction de deux jeunes chefs, Claude Thomain et Alexandra Cravero et avec la complicité de l'orchestre départemental d'accordéon et de Mark Foster.
Le Bourget-du-Lac, Espace la Traverse, le 29 mai à 20h30, Chambéry, quartier du Biollay, le 19 juin et quartier des Hauts de Chambéry, le 20 juin 2009.
Renseignements : 04 79 33 42 71
contact@orchestrepayssavoie.com
www.orchestrepayssavoie.com

FESTIVAL HAUTECOULEURS
Le rendez-vous phare des musiques actuelles en Tarentaise met à l'affiche les meilleures découvertes d'artistes locaux et régionaux. Navettes gratuites au départ de Moûtiers.
Hautecour, le 27 juin
Renseignements : 04 79 24 03 66

EXPOSITIONS

« PLANÈTE VACCINATION »
Dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination, la Savoie accueille cette exposition de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES). Les panneaux présentent à la fois des informations épidémiologiques ainsi que les dernières actualités dans ce domaine.
Chambéry, hall du pavillon « Eveillon » du centre hospitalier jusqu'au 26 avril

SOUFFLE DE VIE SAUVAGE
Guillaume Collombet, originaire de St-Julien Montdenis, expose ses photographies de la faune de nos montagnes. Vous pouvez découvrir ses réalisations à l'adresse : maurienne.nature.free.fr/blog/
Argentine, Musée du Félicien, mai et juin
Renseignements : 04 79 44 33 67
infos@museedufelicien.com
www.museedufelicien.com

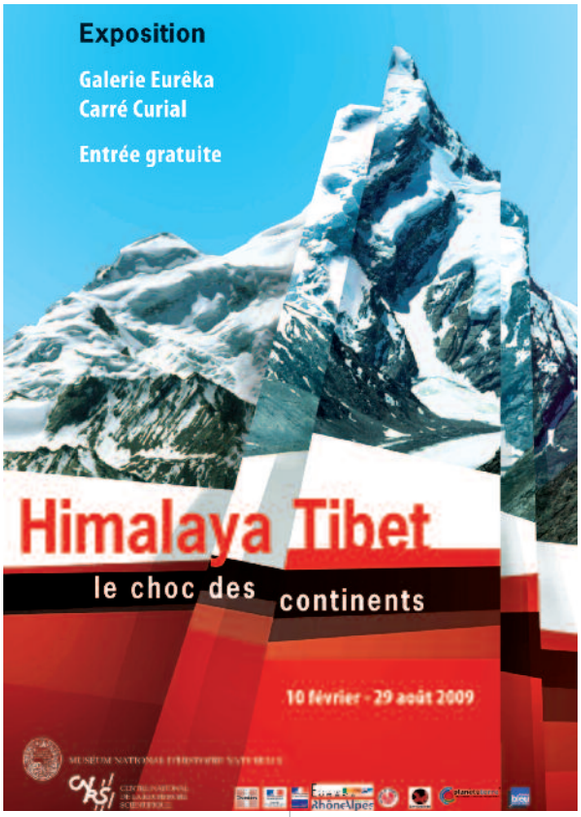

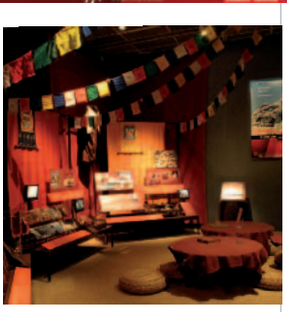

HIMALAYA TIBET LE CHOC DES CONTINENTS
Conçue et coproduite par le CNRS et le Muséum national d'histoire Naturelle, mise en scène par le CCSTI de Bordeaux, cette exposition nous fait entrer au cœur de la mécanique interne de notre planète. Elle raconte le choc gigantesque survenu il y a 160 millions d'années et qui se lit encore dans les paysages.
De nombreuses animations, visites et conférences sont associées à l'exposition.
Chambéry, Galerie Eurêka, jusqu'au 29 août
Renseignements : 04 79 60 04 25
www.ccsti-chambery.org

SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
Cette 24e édition a pour thème les modes. De nombreux artistes de l'arc alpin exposent leurs œuvres avec des styles et des techniques très différents qui font la richesse de cette exposition.
Renseignements : 04 79 24 04 23
www.ot-moutiers.com

SPORTS

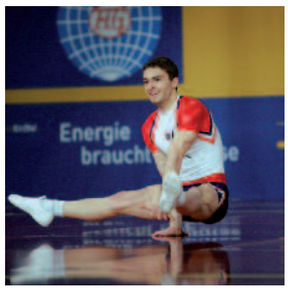

COUPE DU MONDE DE GYMNASTIQUE AÉROBIC
C'est l'occasion de découvrir cette discipline spectaculaire de la gymnastique qui consiste à enchaîner sur une chorégraphie bien maîtrisée et des musiques rythmées des mouvements acrobatiques.
Chambéry, Parc des Expositions, du 8 au 10 mai
Renseignements : 04 79 35 60 87

RÉGATE INTERNATIONALE DE SAVOIE

Printemps riche en animations à la base départementale d'aviron ! Sur les eaux turquoises du lac, se dérouleront en effet la 24e édition de la régate internationale de Savoie, à l'occasion de laquelle 3 000 rameurs sont attendus pour deux journées de compétition au mois de mai, ainsi que le championnat de France senior bateaux longs, le critérium national vétéran et la journée nationale handi-aviron au mois de juin.

Aiguebelette, Base départementale d'aviron, les 9 et 10 mai puis les 6 et 7 juin

Renseignements : 04 79 26 55 50
aviron-lac-aiguebelette@cg73.fr

SAVOIE RANDO LAC

Le plein de nouveautés pour cette 2e édition : des parcours nouveaux en VTT, cyclo et course à pied, de nouvelles disciplines avec la randonnée pédestre, et la course d'orientation sur les sites des championnats du monde 2011 ! La Fête du Nautisme s'invite aussi à la fête en proposant un village nautique avec accès direct à l'eau.

Aix-les-Bains, esplanade du lac, du 15 au 17 mai

Renseignements : 04 79 88 68 00
www.aixlesbains.com et www.savoierandolac.com

LE KARIBOU

A chacun sa journée : le petit Karibou vous propose 18 km de VTT, tir à la carabine, 10 km de course à pied et tir à la carabine juste avant l'arrivée le tout à la recherche de balises disséminées sur le plateau. Côté Grand Karibou : quatre sections alternées, course à pied, tir à la carabine, VTT, course à pied, tir à la carabine et VTT.
Au total 30/35 km de VTT et 20 km de course à pied. À moins que vous ne préfériez une journée en famille pour profiter dans une ambiance conviviale d'activités de pleine nature ? (tir à l'arc, parcours aventure forestier, promenade en calèche et chiens de traineau, et bien d'autres surprises encore...)

La Féclaz, le 24 mai

Renseignements : 06 88 23 12 30
www.360degres-evenements.com ou au

STIHL TIMBERSPORTS SERIES

La coupe de bois est une discipline sportive spectaculaire ! Une vingtaine de compétiteurs vous le prouveront en s'affrontant lors de six épreuves officielles afin de décrocher une place pour la finale.

Ugine, les 30 et 31 mai

Renseignements : 04 79 37 56 33
www.ugine.com

ACROLAC

Pour cette épreuve de la coupe du monde de voltige parapente, les meilleurs pilotes français et internationaux rivalisent d'audace avec des figures spectaculaires au-dessus du plus grand lac naturel de France.

Le Bourget-du-Lac, plage municipale, du 19 au 21 juin

Renseignements : 04 79 25 01 99
www.bourgetdulac.com et www.acrolac.com

4e TRAIL DE HAUTE-TARENTAISE

Le trail de l'Edelweiss donne rendez-vous à tous les amateurs bien entraînés de randonnée et course de montagne. La compétition peut se faire en individuel ou par équipe de trois. L'itinéraire est tracé sur les trois versants de la vallée.

Bourg-Saint-Maurice, le 21 juin

Renseignements : 04 79 07 12 57
www.lesarcs.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATATION HANDISPORT

L'Elan chambérien, club de sport affilié à la Fédération française handisport adapté et à la Fédération française handisport accueille près de 150 compétiteurs handisport sélectionnés tout au long de l'année.

Chambéry – Piscine de Buisson-Rond – les 26 et 27 juin

Renseignments : 04 79 25 49 57

TOUR PÉDESTRE DU GRAND DUC

Une course en solo, en duo ou par équipe de 5 coureurs qui se déroule à la journée. Au programme : 76 km avec une dénivelée positive de plus de 4 000 mètres dans le massif de la Chartreuse.

Saint-Pierre-de-Chartreuse, le 28 juin

Renseignements : 04 76 88 64 00
info@chartreuse-tourisme.com
www.chartreuse-tourisme.com

LIVRES

MARCHÉ DU LIVRE D'OCCASION

L'Association le Colporteur qui organise tous les automnes le salon du livre d'Hermillon propose son 2e marché du livre d'occasion, ouvert aux particuliers et aux professionnels. Pour réserver un emplacement les inscriptions sont prises par l'association.

Hermillon, salle polyvalente, le 26 avril

Renseignements : 04 79 59 64 82
salon@hermillon.net

BOUQUINERIE D'AMNESTY INTERNATIONAL

La grande vente annuelle de livres d'occasion au profit d'Amnesty International, organisation non gouvernementale qui oeuvre en faveur des Droits Humains dans le monde, vous donne l'occasion unique de faire provision de livres à des prix imbattables ! Vous pouvez aussi offrir vos livres anciens.

Chambéry, Chapelle du lycée Vaugelas, du 13 au 17 mai

Renseignements au 04 79 62 23 66 ou au 04 79 70 19 51.

L'AVENTURE DES TUILIERS EN AVANT-PAYS SAVOYARD

Un fragment d'histoire locale revisitée à travers la profession de tuilier ! Les auteurs, Jean Maret et Michel Tissut ont choisi de suivre, sur plusieurs siècles, l'aventure de ces artisans qui révèle aussi celle de l'Avant-pays savoyard. Aujourd'hui encore, d'émouvantes traces gravées dans les paysages, les habitations, les villes et les cimetières, nous rappellent ce passé.

Diffusion dans les offices de tourisme et certaines librairies de l'Avant-pays savoyard.

Renseignements : 04 79 28 73 32
philippe.feger@wanadoo.fr

ANIMATIONS

FOIRE BIO DE SAVOIE

Une centaine d'exposants vous donne rendez-vous pour découvrir les productions bio locales, l'éco habitat, des vêtements équitables et bio, des cosmétiques naturels, etc. Diverses animations sont proposées pour petits et grands et vous pourrez manger sur place... bio bien sûr !

La Motte Servolex, Halle Decroux, le 26 avril

Renseignements : 04 79 60 49 25

FÊTE DU FOUR

Entre Rhône et Mont Tournier, le village de Champagneux compte une dizaine de fours. Deux d'entre eux, mis à disposition par les propriétaires, reprennent du service pour la cuisson à l'ancienne de pains, tartes et pizzas. La vente se fera à la salle des fêtes et à Leschaux.

Champagneux, les 23 et 24 mai.

Renseignements : 04 76 31 71 76

FESTIVAL DE CONTES ET MIMES

Traboule moi une histoire : toute la ville se met à l'heure du conte. Cloître du Musée Savoisien, quartier du Biollay, place Saint Léger,Hauts de Chambéry, ... Avec la complicité des guide-conférenciers, de conteurs, crieurs publics, amuseurs et mimes qui déambulent joyeusement !

Les 6 et 7 juin, du 12 au 14 juin. Chambéry

Renseignements : 06 30 50 19 38 06 15 16 44 77 - 06 80 65 94 37

RASSEMBLEMENT DES COSTUMES DE MAURIENNE

Des journées remplies de souvenirs et de couleurs ! Comme tous les trois ans, tous les costumes de la vallée de la Maurienne se retrouvent et s'exhibent... Un retour dans le passé rythmée par de nombreuses animations.

La Chambre, du 12 au 14 juin

Renseignements : 04 79 56 33 58

EMMONTAGNAGE

Les troupeaux montent en alpage ! Randonnée avec les vaches et agriculteurs en direction du Col d'Ornon. Pique nique et apéritif. Pour finir cette journée en toute convivialité : repas le soir à la salle polyvalente des Chambons.

Saint-Jean-d'Arves, le 20 juin

Renseignements : 04 79 59 73 30
www.saintjeandarves.com

PASS' PITCHÜ

La fête artisanale du village symbolise l'ouverture du Col du Petit Saint-Bernard via la vallée d'Aoste (Italie) au printemps. La journée rassemble un nombre important de créateurs et artisans des deux vallées, des groupes folkloriques et musicaux.

Séez, le 21 juin

Renseignements : 04 79 41 00 15
www.otseez.com

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Au programme de cette soirée en plein air : création de feu, spectacle pyrotechnique et musiques en liberté pour voir tomber la nuit des terrasses du parc de l'Echaud !

La Ravoire, le 24 juin

Renseignements : 04 79 71 07 45

FESTIVAL LAFI BALA

Un décor urbain burkinabé reconstitué au cœur de Chambéry : c'est une invitation au voyage, un moment d'échanges et de découvertes autour des cultures africaines. Artisanat, restauration traditionnelle, créations artistiques, cinéma plein air, arts plastiques, théâtre de sensibilisation, contes ainsi que de nombreux concerts rythmeront le festival. Avec près e 80 artistes et partenaires du Burkina Faso.

Chambéry, du 25 au 28 juin

Renseignements : 04 57 36 62 14
lafibala@neuf.fr
www.lafibala.com

LE GROUPE UNION POUR LA SAVOIE

Une Savoie populaire !

Nul doute que malgré la crise, la Savoie prouve, plus que jamais, qu'elle a le cœur et les ressources pour surmonter les moments difficiles et préparer efficacement le moment où la reprise sera là, dans notre pays.

Ce ne sont pas les plus de 260 000 spectateurs qui ont fait des Championnats du Monde de Val d'Isère en février dernier une vraie fête populaire, les plus de 7 000 collégiens, les près de 60 000 personnes transportées dans les bus propres mis en place par le Conseil général pour rallier Val d'Isère, les plus de 1 500 journalistes fiers d'être dans une des plus grandes stations d'Europe, connectée au très haut-débit, qui nous démentiront.

Cette Savoie qui a toujours une longueur d'avance, elle l'a prouvé à Val d'Isère pour ces Championnats du Monde, mais elle l'a de nouveau superbement prouvé lors de la soirée des Trophées de Savoie 2009, le 6 mars dernier, car c'est bien là 10 projets, 10 acteurs innovants qui ont été mis en valeur ce soir-là, pour une Savoie plus belle, plus active, plus solidaire. Ce sont plus de 3 700 Savoyards qui ont ovationné les 30 nominés et les 10 lauréats qui ont prouvé, ce soir-là, que la Savoie est pleine de ressources.

La saison touristique, grâce à la mobilisation de tous les acteurs, est un élément qui apporte un rayon de soleil dans notre économie locale. Quand nous ne cessons de dire que la Savoie est un territoire équilibré, nous pensons, bien évidemment, à cette économie venue du tourisme. Mais, ce 18 mars dernier, nous avons vécu un moment exceptionnel. En effet, 17 ans après Albertville, c'est une nouvelle chance pour les pays de Savoie d'accueillir les Jeux Olympiques d'hiver. Nous sommes fiers et motivés pour que la candidature d'Annecy 2018 brille au plus haut durant les deux années à venir. C'est un nouveau rêve offert à tous les Savoyards que de voir, dans nos Pays de Savoie, un tel défi. C'est la preuve que notre travail commun, mené depuis des années, notamment à travers la marque Savoie Mont Blanc, porte plus que jamais ses fruits pour accueillir, ici, les plus grands évènements internationaux.

LE GROUPE SAVOIE POUR TOUS

Un affaiblissement programmé des collectivités locales

Pour faire face à la crise économique, le rôle des collectivités territoriales est précieux. En effet, les communes et intercommunalités, les départements et les régions mettent en œuvre 73 % des investissements publics, c'est-à-dire trois fois plus que ce que réalise l'Etat, tout en n'étant à l'origine que de 10 % de la dette publique !

Elles génèrent ainsi une activité importante pour les entreprises, principalement dans les secteurs des travaux publics et du bâtiment. Il est essentiel qu'elles puissent maintenir, et même augmenter leurs investissements pour soutenir l'économie.

Dans ce contexte, on devrait s'attendre à ce que le gouvernement soit à leur côté. Au contraire, celui-ci s'attache à réduire leurs marges de manœuvre, en comprimant ses concours financiers, et en annonçant la suppression de la taxe professionnelle.

La menace est lourde, puisque l'imposition des entreprises représente, avec 28 milliards d'euros, près de la moitié des ressources fiscales des collectivités.

Quelle incohérence de la part du gouvernement, qui fait appel à leur mobilisation contre la crise tout en leur annonçant qu'elles seront bientôt privées de leur principale ressource, et sans leur dire par quoi elle sera remplacée !

La taxe professionnelle doit être réformée, pour moins pénaliser l'investissement, mais pas être supprimée : il faut absolument garder le lien fiscal entre les entreprises et leur territoire, parce qu'il est normal qu'elles participent au financement des équipements et des services publics locaux, dont elles bénéficient.

Cette décision est aussi une menace pour les ménages, parce que si l'impôt sur les entreprises disparaît, ils seront immanquablement mis davantage à contribution, et parce que les services publics locaux seront affaiblis.

Le budget voté le 26 janvier par le Conseil Général de Savoie illustre bien cette situation : le total des investissements en 2009 sera en fait inférieur à ceux des deux dernières années. Pas de quoi le qualifier de « budget de crise », comme le fait la droite départementale, d'autant que les dépenses prévues pour amortir les conséquences de la crise sur les citoyens, celles de l'action sociale, de l'aide au logement, ne sont même pas plus élevées qu'en 2008 !

LE GROUPE DES INDÉPENDANTS

Une proposition inquiétante...

Le 5 mars dernier, le rapport BALLADUR a livré ses secrets...

La clause de compétence générale à l'échelon départemental serait remise en cause !

Fort de nos politiques départementales reconnues en matière de tourisme, de développement durable ou d'aménagement, comment se dessaisir de domaines aussi structurants pour la Savoie !

Le tourisme, ou 50% de notre PIB, nous permet d'avoir une identité et des moyens pour abonder d'autres politiques en faveur de toutes les communes.

De même, le développement durable est une priorité depuis de nombreuses années. Nos interventions ont structuré des politiques cohérentes de la gestion de l'espace, l'air, l'eau, les énergies renouvelables et les déchets.

Le Département a engagé ses politiques en adéquation avec ses potentialités, il s'est doté d'outils performants pour affirmer ses ambitions (ATD, SMBT, OSE...).

Défavorables, nous serons très attentifs à l'évolution législative de cette proposition, jugée inquiétante...

SAVOIE MONT BLANC TOURISME SOUTIENT LA CANDIDATURE

D'ANNECY HAUTE-SAVOIE AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER 2018

Savoie Mont Blanc
simplement merveilleux

Annecy 2018
HAUTE - SAVOIE Mt Blanc
L'enjeu grandeur nature

MEDIAPACK - RCS LYON 338 046 452 - Crédit photos : Savoie Mont Blanc - Obsbaonne - Shutterstock - Fotolia - Agence ZOOM